



Wallonie

Commune d'Aubel

URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **LECLERCQ Guillaume (dit "Guy")**, Bushaye, 284, à 4880 Aubel.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Bushaye, 284 et cadastré Section A n° 214/2E et 216D.

Objet de la demande de permis d'urbanisme : **Régularisation de la toiture de la fumière et construction d'un hangar à matériel agricole**, lequel présente les caractéristiques suivantes :

CoDT – art. D.IV.5 : demandes d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme en vigueur sur les points suivants :

- *Implantation du volume secondaire à l'avant du volume principal ;*
- *Inclinaison de la toiture de la fumière non comprise entre 22° et 30° ;*

Le dossier peut être consulté à l'**Administration Communale** (voir adresse ci-dessous) :

De préférence sur rdv, les jours ouvrables de **9h00 à 12h00, et de 14h00 à 16h00**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du **service urbanisme** - téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**, dont le bureau se trouve à l'**Administration Communale (Service de l'Urbanisme) – Place Nicolai n° 1 (1^{er} étage) – 4880 Aubel**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 9 avril 2024 au 23 avril 2024, au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal – Place Nicolai n°1 – 4880 Aubel**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**